



## CARACTERISTIQUES DU FONDS

Valeur liquidative	130,08 EUR
Type de part	Part R
Forme juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR0011689330
Date d'origine*	27/02/2014
Classification AMF	Actions des Pays de l'Union européenne
Eligible au PEA/Eligible au PEA-PME	Oui
Indice de référence	n.a.
Gérant(s)	Clémence de Rothiacob et Xavier Afresne

Durée de placement	Supérieure à 5 ans
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Délai de règlement	J+2
Centralisateur	BNP Paribas Securities Services
Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Valorisateur	European Fund Administration France
SRRI (1 : faible, 7 : élevé)	5

\*La date d'origine correspond à la date de création de l'OPC

## COMMENTAIRE DE GESTION

Le prospectus du fonds a évolué en mars, sans pour autant modifier son univers (les PME ETI familiales) ou sa philosophie d'investissement. Nous avons décidé d'ôter son éligibilité au PEA PME (tout en gardant celle au PEA) dont certains critères (notamment celui d'investir 75% minimum en sociétés ayant moins de 5000 salariés) restreignaient notre sélection. Dorénavant, le fonds sera investi pour 65% de sa poche actions dans des sociétés à l'actionariat familial dont la capitalisation est inférieure à 3 MdE pour donner davantage de flexibilité à notre gestion dans un contexte parfois plus difficile pour les titres les moins liquides.

En mars, le marché est resté bien orienté, néanmoins ce sont majoritairement les grandes capitalisations qui tirent la hausse: le Stoxx Europe Large 200 s'adjuge +2,6% alors que le Stoxx Europe Small 200 ne progresse que de +1%.

Mi-mars, nous avons appris que le néerlandais Wessanen avait reçu une offre de rachat du fonds PAI, supporté par son principal actionnaire à un prix correspondant à une prime de 15% sur le cours pré-annonce. Ce prix, même si nous concédons que l'opérationnel est plus difficile depuis plusieurs trimestres, nous semble clairement décevant compte tenu du potentiel long terme du positionnement du groupe (le bio) et de ses solides marques (Bjorg, Clipper...). Néanmoins, cette deuxième OPA de l'année pour le fonds (après Tessi en janvier) confirme l'appétit des fonds d'investissement pour les petites capitalisations.

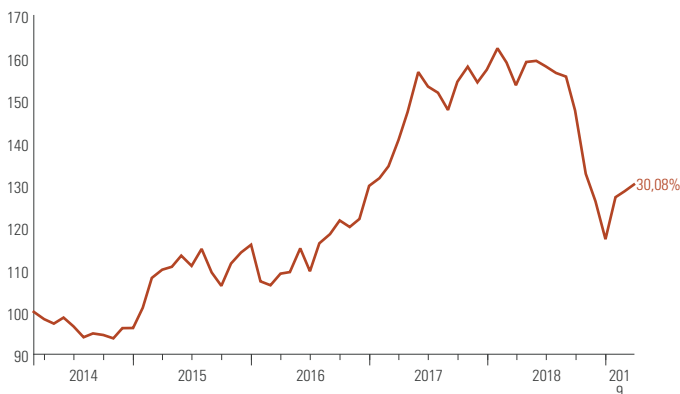
Parmi les autres meilleurs contributeurs du mois, saluons ceux ayant bénéficié de bonnes publications de leurs résultats, à savoir Virbac (+26,5%) ou encore Accell Group (+28,4%). A l'inverse, celle du premier semestre de Trigano déçoit (-20,2%) et le titre EOS Imaging creuse ses pertes (-23,5%).

## PERFORMANCES (%) - NET PART R EN EUR

	Cumulée							Annualisée *			
	Année en cours 31/12/18 29/03/19	1 mois 28/02/19 29/03/19	3 mois 31/12/18 29/03/19	1 an 29/03/18 29/03/19	3 ans 31/03/16 29/03/19	5 ans 31/03/14 29/03/19	Origine 27/02/14 29/03/19	3 ans 31/03/16 29/03/19	5 ans 31/03/14 29/03/19	Origine 27/02/14 29/03/19	
■ FONDS	11,03	1,25	11,03	-15,27	19,31	32,36	30,08	6,07	5,77	5,31	

\* Annualisée, depuis l'origine (Cumulée si origine < 1 an)

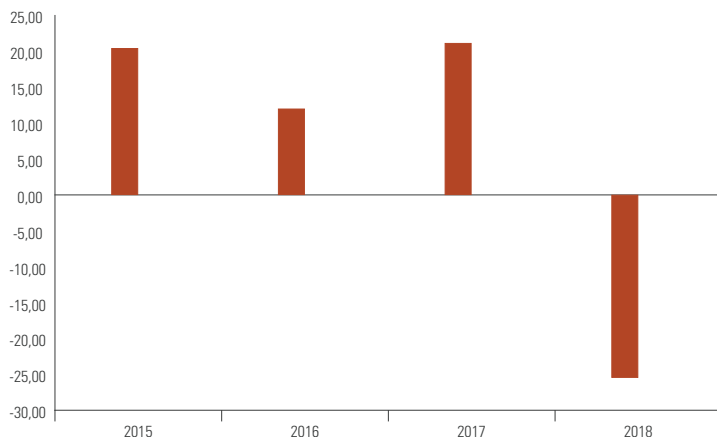
## PERFORMANCES CUMULÉES - NET PART R EN EUR \*



\* Depuis le 27/02/2014

■ FONDS : Richelieu Family Small Cap

## PERFORMANCES ANNUELLES (%) - NET PART R EN EUR



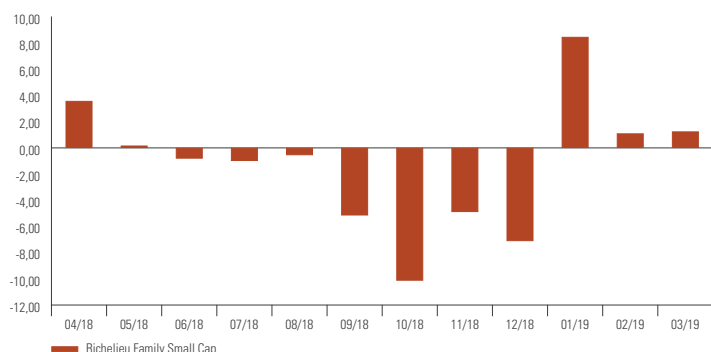
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

GAMME ACTION

Actif Net Total en EUR (toutes parts) : 37.843.453

29 Mars 2019

## PERFORMANCES MENSUELLES (%) - NET PART R EN EUR



## INDICATEURS DE PERFORMANCE (%)

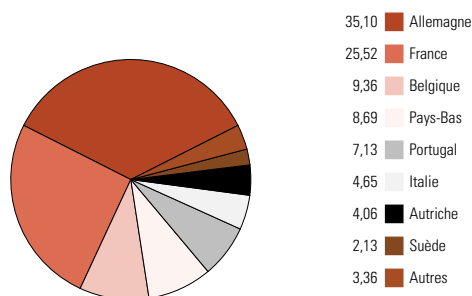
	Année en cours	3 ans	5 ans	Origine*
% de mois positifs	100,00	58,33	58,33	58,06
% de mois négatifs	0,00	41,67	41,67	41,94
Perf. mensuelle la plus basse	1,10	-10,13	-10,13	-10,13
Perf. mensuelle la plus élevée	8,47	8,47	8,47	8,47

\* Depuis l'origine, le 27/02/2014

■ Richelieu Family Small Cap  
■ n.a.

## RÉPARTITION PAR PAYS D'ÉMISSION

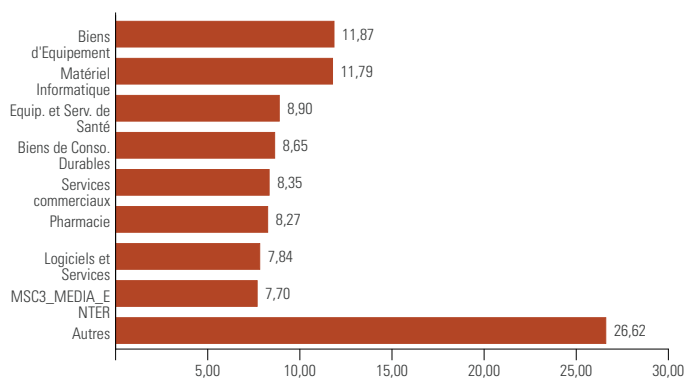
Poche Actions - Poids Rebasé



Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

## RÉPARTITION PAR SECTEUR

Poche Actions - Poids Rebasé



Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

## INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans	Origine*
Volatilité du fonds	15,80%	13,13%	13,15%	13,06%
Volatilité du benchmark	-	-	-	-
Tracking error	-	-	-	-
Ratio d'information	-	-	-	-
Ratio de sharpe	-0,95	0,52	0,45	0,42
Alpha	-	-	-	-
Beta	-	-	-	-
R²	-	-	-	-
Max. drawdown du fonds	-28,95	-29,65	-29,65	-29,65
Délai de récupération (en semaines)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

## Indicateurs au 29/03/2019

Calculés sur base hebdomadaire

\* Depuis l'origine, le 27/02/2014

## RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (% de l'actif net)

Actions et assimilés	87,44
Liquidités et produits monétaires	12,56

Avec produits dérivés – avec cash – avec OPCVM

Futures : correspond à la somme des positions (vendeuses et acheteuses) sur Futures indiciels et sectoriels, exprimée en % de l'actif.

## PRINCIPALES POSITIONS (% de l'actif net)

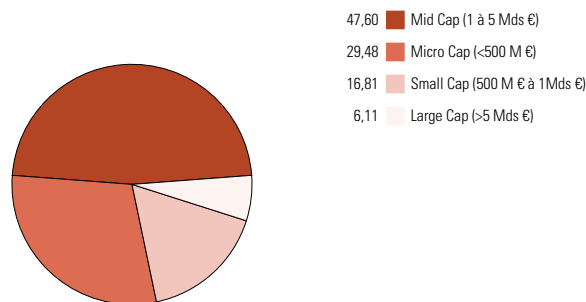
Poche Actions - Poids non rebasé

BARCO NOUV.	Belgique	4,69
VARTA AG	Allemagne	3,96
SCHOELLER - BLECKMAN	Autriche	3,55
KINEPOLIS GROUP NV	Belgique	3,49
VIRBAC	France	3,48

Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

## RÉPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION

Poche Actions - Poids Rebasé



Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

Document non contractuel produit uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Avant d'investir, vous devez vous procurer et lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) disponible auprès de Richelieu Gestion et sur le site [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Richelieu Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes, directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Les terminologies « fonds » et « parts » correspondent à une terminologie générique pouvant signifier « SICAV » ou « FCP » et « action » ou « part » en fonction de la forme juridique. La valeur des parts des fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont traités aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Conformément à l'article 321-116 du règlement général de l'AMF, vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.